

L'hon. M. Stanfield: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Je signale à Votre Honneur, en toute déférence, que je pose des questions parfaitement directes que le ministre élude.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Stanfield: Je continue à poser ces questions, parce qu'il y a 4 ans le gouvernement a dissimulé 500 millions.

M. l'Orateur: A l'ordre.

L'hon. M. Stanfield: Qu'est-ce que le ministre cherche maintenant à masquer?

M. l'Orateur: A l'ordre.

L'hon. M. Mackasey: Monsieur l'Orateur, je suis sûr que l'honorable représentant ne veut pas insinuer que je cache quelque chose.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. M. Mackasey: Il pourrait être utile de tenir le débat dont le député parle, mais je me rappelle son apport d'il y a plusieurs semaines...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. J'ai interrompu le chef de l'opposition, et je crois devoir agir de même avec le ministre. Je signale à ces deux députés et à la Chambre qu'il s'agit d'une question controversée. Je crois savoir qu'il reste des questions que certains députés veulent poser aujourd'hui et des réponses que certains ministres veulent donner. Nous devrions pouvoir procéder.

L'hon. M. Stanfield: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. M. Stanfield: Je vous assure, monsieur l'Orateur, que je n'insisterai pas davantage sur cette question à la Chambre car cela est inutile.

M. l'Orateur: La parole est au député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles.

M. Ryan: Je voudrais poser une question supplémentaire...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Il n'y a qu'un seul député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles, et il a la parole.

LE PROBLÈME DU VERSEMENT DE PRESTATIONS À CERTAINS BÛCHERONS DE LA C.-B. EN CHÔMAGE—LA MODIFICATION DU RÈGLEMENT

M. T. C. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Sait-il que l'industrie forestière en Colombie-Britannique inscrit sur tous les certificats de cessation d'emploi la mention «à cause d'un conflit

[M. l'Orateur.]

ouvrier» bien que la grève des bûcherons ait été illégale? Les intéressés ont depuis longtemps repris le travail et des travailleurs qui sont maintenant sans travail à cause d'une pénurie de billots ne peuvent toucher les prestations d'assurance-chômage auxquelles ils ont droit. Le ministre entend-il modifier le règlement pour redresser cette injustice?

L'hon. Bryce Mackasey (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, d'une part l'opposition officielle m'accuse...

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Répondez à la question.

L'hon. M. Mackasey: Je vais le faire... d'adopter des règlements pour verser aux pauvres plus d'argent qu'ils ne devraient recevoir. D'autre part, on me reproche d'adopter des règlements qui en privent d'autres de prestations auxquelles on dit qu'ils ont droit. Je vais certainement examiner la question, monsieur l'Orateur.

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre aurait-il l'obligeance de nous dire quand le gouvernement se propose d'informer les provinces de ses projets quant à un programme de travaux pour l'hiver prochain étant donné que le chômage augmente sans cesse?

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Peut-être serait-il possible de poser cette question plus tard. Elle n'est pas supplémentaire. Elle est tout à fait connexe, je le reconnais, mais la présidence ferait peut-être bien de permettre à l'honorable député de la poser plus tard.

DEMANDE D'UN ÉTAT FINANCIER DU RÉGIME

M. S. Perry Ryan (Spadina): Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Y a-t-il quelque raison qui l'empêche de présenter un rapport complet et à jour de la situation financière du régime d'assurance-chômage? Sinon, aurait-il l'obligeance d'en soumettre un au pays immédiatement?

L'hon. Bryce Mackasey (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Il est impossible de déterminer précisément quelles seront les recettes de la Commission d'assurance-chômage...

L'hon. M. Hees: Dites-le-nous au million près.

L'hon. M. Mackasey: Étant donné la structure de la nouvelle loi, les recettes fiscales ainsi que les contributions des employeurs et des employés ne seront pas versées au ministère avant la fin de l'année financière, soit en avril prochain. Je croyais que tous comprenaient cela. Sinon, je suis tout à fait disposé à les renseigner. Si le taux de chômage est présentement inférieur à...

M. l'Orateur: A l'ordre. Nous reviendrons à ce sujet évidemment très intéressant et important. Nous devrions maintenant terminer la première série de questions. Je donnerai la parole aux députés de Spadina et de Hamilton-Ouest dans un instant.